

N°42

La gazette du *Renard*



FÉVRIER 2024 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE

Saint-Michel de 1950 à 1963
et la guerre d'Algérie p. **20**



VIE LOCALE



Bièvre Isère :
orientations p. **8**

VIE ASSOCIATIVE



Le village
miniature p. **12**

INFOS DIVERSES



LG Charpente
(Entrevue) p. **14**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

A Mesdames, messieurs,
près une année 2023 avec une forte inflation et la crise énergétique, notre budget municipal a été amputé mais notre équipe est cependant parvenue à maintenir le cap tout en engageant de nombreux projets et tout en maintenant des événements festifs auxquels vous êtes très attachés.

Cette difficile année 2023, enfin terminée, restera celle du conflit Israélo-Palestinien et toujours celle de la guerre en Ukraine. L'année 2023 a vu aussi grandir nos inquiétudes face aux expressions de haine et de violence.

Mais l'année 2023 n'a pas été que négative pour notre commune puisque vous avez pu constater que de nombreux chantiers ont pu être lancés comme l'aire de jeux, le confortement du talus de la route de la Croix Toutes Aures et la rénovation énergétique du bâtiment de la mairie.

Et puis 2023 a été aussi le théâtre de belles manifestations : toutes celles qui sont organisées par la commune ou par les associations que je souhaite féliciter et remercier, car elles ont de plus en plus de difficultés à trouver des bénévoles.

Maintenant passons aux projets de 2024

- Dans un premier temps nous allons terminer les trois dossiers que je viens d'évoquer sur le premier semestre.
- Il est également prévu d'approfondir l'étude pour la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur le toit de l'école.
- Nous devrions aussi avoir le retour de l'étude du schéma directeur de la défense incendie sur le premier trimestre 2024 ce qui nous permettra de commencer le chiffrage des travaux à effectuer pour l'améliorer.
- Des travaux de voirie sont prévus sur le chemin des Rippes, une portion du chemin des Arêtes, la montée du Beu et le prolongement de la barrière de sécurité au niveau du confortement du talus de la route de la Croix Toutes Aures pour sécuriser le site. Une demande a été faite auprès du département pour ces travaux.

Tout cela entre dans la continuité de notre feuille de route que nous avons engagée en 2020. J'ai eu l'occasion de vous faire le bilan au cours de la réunion de mi-mandat du 1^{er} décembre.

Pour conclure, je tiens à vous souhaiter, au nom du Conseil municipal et de moi-même, tous nos vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2024.

Que cette nouvelle année vous apporte ce que vous souhaitez. Ces vœux s'adressent à toutes et tous et plus particulièrement à ceux qui sont éprouvés par les difficultés de la vie.

Joël MABILLY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°42

VIE LOCALE 4

MUNICIPALITÉ 4

- Les vœux du maire
- Commémoration de l'Armistice
- Réunion publique

TRAVAUX 6

- État actuel des travaux de la municipalité

COMMISSION SOCIALE 7

- Édition 2023 du Téléthon

ENVIRONNEMENT 8

- Bièvre Isère : l'eau, l'assainissement, le tri

VIE ASSOCIATIVE 9

DON DE SANG 9

- Le donneur de sang, un héros du quotidien

LA FRATERNELLE 10

- Ensemble pour embellir notre village !

ACCA 10

- Un week-end bien occupé !

ADMR 11

- Aide à Domicile en Milieu Rural

JOUONS 11

- Les mots du renard

L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES 12

- Le village miniature en perpétuelle évolution

INFOS DIVERSES 13

- Les panneaux ont la tête qui tourne !
- On vous répond !
- Animaux en divagation
- LG Charpente : entrevue

VIE SCOLAIRE 16

- Le journal des Petits malins
- Mots d'enfants

HISTOIRE 20

Saint-Michel-de-Saint-Geoirs de 1950 à 1963 et la guerre d'Algérie

État civil

NAISSANCE

26 février 2023
Juliette PFEIL

18 octobre 2023
Maël ORIOL

7 novembre 2023
Valentin SIMON

MARIAGE

9 avril 2023
**Amélie DELAYE et
Ludovic DORLA**

15 août 2023
**Marilyne GRANDIN et
Jean-Luc ARNAUD**

19 août 2023
**Caroline BEQUIÉ et
Geoffrey MOUNIER-PIRON**

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs
Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr
Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaires d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
 - Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30
- Le secrétariat est ouvert également le vendredi de 8h à 13h (**hors public**)

Gestion de l'eau

Bièvre Isère Communauté

Tél. **04 74 20 86 73 - URGENCE 04 74 20 86 78**
1 bd De Lattre de Tassigny - 38260 La Côte-St-André
<https://bievre-isere.com/ms/eau-assainissement-et-dechets>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site : www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux
Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :
Joël MABILY

Comité de rédaction :
Nadège REY, Joël MABILY,
Sandrine GUILLOT, Morgane MÉARY

Crédit photos : Nadège REY,
Bernard DURAND, AdobeStock,
services municipaux, associations et
contributeurs. Photo de couverture :
Nathalie CHILLIARD

Réalisation : Bernard DURAND

Impression : Imprimerie ROCHAT
(04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

**Merci à tous les contributeurs
de ce numéro.**

Les vœux du Maire

Dimanche 14 janvier, 11 heures

C'est dans une salle bondée que les habitants de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, de nombreux élus, M. Michel Savin, sénateur de l'Isère, des représentants de la gendarmerie et des pompiers, différentes associations du village étaient tous réunis autour du maire et de son conseil municipal pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Dans son discours, M. Le Maire a évoqué un contexte international difficile, l'inflation, les caprices de la météo et la détresse grandissante du monde agricole. M. Joël Mabilly est également revenu sur l'année écoulée et a évoqué les événements et projets à venir pour la commune en 2024 en rappelant que toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'aide de l'État, de la région, du département et de la communauté de communes. Le maire a également remercié toutes les associations et les agents communaux grâce à qui le RPI fonctionne depuis 20 ans.

Mme Françoise Sempé-Buffer, vice-présidente représentant M. Joël Gullon, a ensuite présenté à son tour ses vœux et a évoqué la reprise des compétences de collecte et de valorisation des déchets ménagers sur la totalité des communes du territoire.



Discours de M. le maire entouré d'une partie du Conseil municipal



Remise du micro d'or à Franck Mounier-Piron

M. Patrick Lochon et M. Jean-Pierre Durand, représentant l'association des donneurs de sang, ont ensuite remis les diplômes et insignes pour remercier les donneurs de sang bénévoles de notre commune. Cette cérémonie s'est poursuivie dans la bonne humeur par la remise du micro d'or

des Music Awards de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs à Franck Mounier-Piron pour sa prestation lors de la Fête de la musique et s'est terminée avec le verre de l'amitié et un buffet offert par la municipalité.

Sandrine GUILLOT,
Conseillère municipale



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre



C'est sous un soleil clément que s'est déroulée la traditionnelle **cérémonie de commémoration du 11 novembre**.

Après avoir écouté le discours du maire et respecté une solennelle minute de silence, les habitants et les élus ont partagé un moment de discussion et de convivialité.

Morgane MÉARY,
Commission communication

Réunion publique

Une réunion publique de mi-mandat a été organisée par la municipalité le 1^{er} décembre.

Hélas la neige était de la partie ce jour-là et a empêché la venue de plusieurs personnes. Par respect pour les personnes présentes, M. Le Maire et ses conseillers ont tout de même décidé de la maintenir.

Les points suivants ont été abordés

Bilan travaux :

travaux bâtiments communaux, travaux de voiries, travaux divers et travaux en cours.

Collecte des ordures ménagères, tri sélectif et compostage collectif :

choix de l'intercommunalité de reprendre la collecte des déchets recyclables, simplification des consignes de tri, obligation de la part des communes de donner une possibilité aux habitants de traiter les déchets organiques.



PLUi - Loi ZAN :

c'est le « **Zéro Artificialisation Nette** »

Il s'agit d'une remise en question majeure de la manière d'urbaniser les territoires à l'avenir, en matière d'habitat ou d'économie. La loi fixe des premières modalités de mise en œuvre : un échelonnement de cet objectif dans le temps, avec un objectif, sur

les 10 prochaines années, de division par 2 de la consommation d'espace par rapport à la consommation de ces 10 dernières années.

S'est suivi un temps d'échange où chacun a pu s'exprimer en toute sérénité.

Sandrine GUILLOT,
Conseillère municipale

La Loi fixe également **une méthode et un calendrier** pour mettre en œuvre le ZAN, et notamment pour **intégrer ces objectifs dans les documents d'urbanisme**

22 août 2021 Adoption Loi *Climat et Résilience*

22 février 2022 Conférence des SCOT

22 avril 2022 Transmission à la Région de la proposition des SCOT (territorialisation des objectifs du ZAN)

22 août 2023 Intégration des objectifs ZAN dans le **SRADDET**

22 août 2026 Intégration des objectifs ZAN dans le **SCOT**

22 août 2027 Intégration des objectifs ZAN dans le **PLUI**

TRAVAUX

État actuel des travaux de la municipalité

1 Confortement du talus de la route de la Croix Toutes Aures

Après de longs mois, les études ont été validées et les travaux ont pu commencer mi-novembre. La solution retenue a été celle du compactage par couche moins onéreuse que de l'enrochement. Aujourd'hui, le confortement du talus est terminé, il ne reste plus que la réfection de la chaussée qui sera faite au printemps lorsque les beaux jours reviendront.



Montant total de l'opération 93 700 € HT :

- 18 550 € d'étude et de suivi de chantier
- 75 150 € de travaux
- aide du département : 35 000 €

2 Rénovation thermique du bâtiment mairie

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont démarré mi-décembre.

À ce jour, la salle de l'ADMR est achevée (remplacement de la totalité des menuiseries, isolation des murs et du plafond et remise en peinture).

Nous avons également profité de la présence des menuisiers pour faire changer les menuiseries de la salle du club des aînés. Le chantier devrait être achevé pour mi-février.



La salle du club des aînés

La salle de l'ADMR

Édition 2023 du Téléthon

Comme chaque année, différentes manifestations sont organisées au profit du Téléthon en partenariat avec les villages alentours.

Boudins, soirée danses à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, concert dans notre église, nos célèbres **randonnées** pour les communes de Plan, La Forteresse, Saint-Geoirs, Saint-Étienne et Saint-Michel.

Pour cette édition de la **marche des coteaux**, la météo n'a pas été clémente et nous avons dû annuler, les chemins ayant été non balisables, impraticables, non sécuritaires. Seul Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs où la neige était bien moins présente a pu maintenir la marche familiale.

Bien dommage d'ailleurs que nous n'ayons pas pu baptiser un nouveau tracé spécialement concocté pour les vététistes. Ce n'est que partie remise.

Cependant, nous avons récolté au travers de ces quelques festivités la somme de 3 875 €, reversée le mardi 2 Janvier de cette nouvelle année.

Le **concert** organisé le 17 novembre au sein du village dont la qualité des chants et de la phonétique nous a encore ravi cette année, a permis de générer un don de **608 €**. **Les vocalises Sing for you** est une chorale tout droit venue de Varacieux composé d'une quarantaine de choristes jouant avec talent et avec quelques habitantes de

Saint-Michel (Laurence MONTOYA, Claudie GIMENEZ, Corinne PATOIS).

Plusieurs rappels pour notre plus grand plaisir et un final en apothéose ont ambiancé le public.

Cette soirée s'est terminée par un repas avec les chanteurs à la salle du conseil où nous avons échangé sur différents sujets autour de la musique.

Le **Téléthon** est une association engagée dans la recherche scientifique et dans l'accompagnement des malades et de leurs familles. Indépendante, son action est guidée par l'urgence de la maladie évolutive et l'intérêt des malades.

La mission prioritaire de l'AFM Téléthon est de **GUERIR** les maladies neuromusculaires, des maladies rares, évolutives, lourdement invalidantes.

Autre but - AIDER : réduire les situations de handicap générées par la maladie, aider les malades et les familles à réaliser leur projet de vie, en attendant les traitements.

Vous pouvez vous rendre sur leur site pour de plus amples informations.
<https://www.afm-telethon.fr/fr>

Nadège REY, responsable
Commission communication



Les partenaires réunis à la mairie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs autour de la banderole du Téléthon



Le chœur "Vocalises Sing for you", sous la direction de Vanessa SOARES, a animé la soirée

L'eau, l'assainissement, le tri

Lors du conseil municipal du 24 Octobre 2023, M. Joël GULLON, Président de la communauté de communes est venu nous présenter leurs orientations en matière de tri sélectif, gestion de l'eau et assainissement.



L'assainissement

Nous avons pris connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2022.

Le fait de mettre en conformité le principe d'égalité de l'usager avec l'arrêt de tarifs spécifiques sur certaines communes et de le lisser de 2023 à 2028.

Redevance 2024 : pour l'assainissement collectif (St-Michel n'est pas concerné)

<https://bievre-isere.com/prod/wp-content/uploads/2017/09/Redevance-AC-2024.pdf>



ou QR code :



L'eau

C'est une ressource dont nous devons urgemment faire attention. Chacun peut le voir et le lire dans les N° de Bièvre Isère, à la télévision, sur le net. Les différentes sécheresses successives, qui vont être de plus en plus fréquentes, nous prouvent constamment de notre devoir d'agir pour sa préservation. Cela va impliquer la conscience de chacun à être vigilant, conscient de la rareté de celle-ci dans les années à venir.

De nombreux contrôles sont effectués et bien que parfois controversés, il n'y a aucune inquiétude à avoir sur la qualité de l'eau distribuée.

Afin de lutter contre des fuites, des pertes d'eau, le réseau est renouvelé, de gros investissements sont assurés pour entretenir le réseau. Il faudrait pourtant accélérer les travaux.

Quelques chiffres

- Il y a environ **70 %** de réseaux du secteur datant de plus de 50 ans.
- Le taux de renouvellement pour 2022 est de **0,29 %** contre **0,27 %** en 2021. Ce taux est en légère hausse mais reste insuffisant au vu de l'état du patrimoine réseau.
- En 2022, les ressources profondes ont été autant sollicitées qu'en 2021 (**68,7 %** des ressources totales en 2021 et **67,0 %** en 2022). Le volume total prélevé est en faible hausse : + **64 009 m³**
- Le volume consommé global sur le territoire diminue de **10 %** entre 2021 et 2022.
- Le rendement global 2022 est en légère baisse par rapport à 2021 (**71,6 %**).
- Certains rendements sont très bas (**< 50%**). Les fuites et les casses détectées sur le réseau sont prises en charge par le service. Les pertes en réseau qui expliquent ces rendements sont dues à la vétusté des réseaux de certains secteurs. Ces communes devront être une priorité pour les prochains prévisionnels d'opération de renouvellement de réseau d'eau potable.

Question tarif

Au regard des fusions successives, il avait été envisagé d'effectuer un nouveau lissage des tarifs jusqu'en 2028 mais au vu des augmentations importantes des coûts de l'énergie, des nouveaux éléments budgétaires, des investissements, il est proposé de supprimer le lissage tarifaire au profit d'une harmonisation dès 2024.

NOUVEAUX TARIF

	AVANT	DÈS 2024	Hausse
	Eau - Montant en € HT		
Part fixe	63,60 €	70,00 €	10,00 %
Part variable par m ³	1,24 €	1,36 €	9,68 %
Prix pour 120 m ³	1,77 €	1,94 €	9,60 %

Vous pouvez lire le rapport complet :

<https://bievre-isere.com/prod/wp-content/uploads/2017/09/RAPPORT-ANNUEL-EAU-POTABLE-2022.pdf>

<https://bievre-isere.com/prod/wp-content/uploads/2017/09/250.2023-ENV-Redevance-EAU.pdf>

ou QR codes :



Le tri

La compétence de la collecte des déchets est reprise par la communauté de communes,

leurs traitements sont conservés par le **SMICTOM**.

Afin d'assurer un service de qualité par une gestion en propre de notre secteur, Bièvre Isère a investi et commandé des camions de collecte. En attendant leurs arrivées, le service sera sous-traité.

Chaque commune a choisi le nombre et le type de PAV (point d'apport volontaire) en enterré, semi-enterré ou aérien ainsi que de son implantation.

Déploiement progressif jusqu'en 2025 sur tout le territoire de Bièvre Isère.

Rappel des changements depuis le 1^{er} janvier 2024

• Contrôle d'accès à la déchèterie de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

Pour faire face aux dérives apparues ces dernières années qui coûtent chers à la collectivité, Bièvre Isère a souhaité mettre en place un contrôle d'accès en cours d'expérimentation depuis le 2 janvier.

Rappel : il faut vous inscrire au préalable !

Adresse sécurisée :

mes-decheteries-bievre-isere.horanet.com

Ou en scannant ce QR code :



• Simplification du tri sélectif

Comme nous vous en avons parlé dans le dernier bulletin, les emballages plastique, métal, cartonnettes et papiers vont dans le même bac et ce depuis le 1^{er} Janvier !

Plus besoins de les séparer. Vous pouvez utiliser le bac bleu et le jaune.

Il reste que le verre qui est à séparer.



Nadège REY, responsable
Commission communication

DON DE SANG

Le donneur de sang, un héros du quotidien

UN DON ne se commande pas, OFFREZ VOTRE SANG

En donnant votre sang, vous aidez par exemple une femme qui a perdu beaucoup de sang lors de son accouchement à reprendre des forces ; vous participez au rétablissement d'une personne atteinte du cancer. Vous contribuez à la fabrication d'immunoglobulines qui agissent dans la défense immunitaire et qui sont produites à partir du plasma.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable.

Donner son sang est un acte généreux, qui permet chaque année de soigner.

**1 million de malades
La Générosité avant tout**

**Vous venez d'avoir 18 ans,
Vous arrivez dans la région,
Vous n'avez jamais osé faire le pas,
Nous vous donnons RDV en 2024
pour offrir LA VIE,
pour offrir votre SANG**

Tous les bénévoles de l'association seront là afin de vous accueillir dans les meilleures conditions et que vous passiez un agréable moment pour un **geste simplement humain.**

Que 2024 soit une année plus sereine pour tous et que vous soyez toujours plus nombreux à honorer de votre présence nos collectes, collectes de sang au service des malades en attente d'une poche, source de VIE.



Le Don de Sang à Saint-Michel

À Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, le don de sang est une habitude depuis des années ; à l'occasion des vœux 2024, 4 donneurs ont été médaillés pour leurs régularités au don.

Niveau 1 pour les femmes soit 3 dons :

- Mme Sabrina LABARTINO
- Mme Michèle MONNET
- Mme Carla URSINI

Niveau 2 pour les hommes soit 10 dons :

- M. Pierig LEFOL



Les 4 médaillés en compagnie de M. Joël MABILY, maire, Patrick LOCHON et Jean-Pierre DURAND, représentants l'Association.

**SOLIDAIRES...
...TOUJOURS
MERCII !**



Association des donneurs de sang
bénévoles de la région stéphanoise
La Mairie - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. 0 800 109 900 / 04 76 42 43 44
Mail : dondesang38590sesg@gmail.com

facebook
<https://www.facebook.com/dondusang.SESG>

Prochaines collectes 2024

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFORMATIONS
Lundi 18 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 25 mars	La Frette	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 27 mai	La Forteresse	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 03 juin	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 10 juin	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 19 août	La Frette	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 26 août	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 28 octobre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	Mini-garderie
Lundi 04 novembre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	Mini-garderie

Pour les collectes à venir :

Réservez votre RDV sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR

pour les utilisations de smartphone.



Jean-Michel LEFRANÇOIS,
Président de l'association

LA FRATERNELLE

Ensemble pour embellir notre village !

L'année 2023, s'est terminée par un après-midi convivial à La Fraternelle.

Bricoleurs, couturières, artistes, ont uni leurs efforts pour fabriquer de nouvelles décorations pour embellir le cœur de notre village.
J'espère que vous avez pu en profiter.

Merci à Yves MABILY pour le **sapin** et à Aline PROST d'avoir mis de nombreuses illuminations qui complétaient bien notre déco.

Nous comptons sur vous tous pour nous rejoindre l'an prochain pour rendre notre village encore plus beau.

Faire de belles choses, mais aussi de belles rencontres, passer un moment ensemble avant les fêtes de fin d'année, soit pour bricoler, soit seulement pour partager le verre de l'amitié, voir même une petite Chanson...

Nous avons redémarré l'année le samedi 3 février, avec une soirée jeux, où de nombreux jeux vous ont été présentés, de quoi passer un bon moment, il y en avait pour tous les goûts, pour tous les âges.

Tout au long de l'année La Fraternelle fait des animations, il y en a pour tous : petits, ados, adultes, souvent gratuites, nous sommes ouverts à vos propositions et n'hésitez pas si vous voulez nous rejoindre, ce sera toujours avec plaisir.



Bonne année à tous,
et beaucoup de bonheur.

Danièle GUILLOT,
présidente de La Fraternelle



Chant et animations de fin d'année dans la salle de La Fraternelle

LA CHASSE - ACCA

Un week-end bien occupé !

La matinée boudins de l'ACCA s'est déroulée le dimanche 21 janvier dernier.

La préparation de cette matinée a commencé le vendredi après-midi ainsi que toute la journée du samedi pour que tout soit prêt le dimanche.

La totalité de nos produits était déjà réservée : boudins, terrines de chevreuil et fricassées. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation par leurs commandes ou leur présence, notamment à la buvette.

En cette fin de saison, nous avons terminé notre plan de chasse chevreuil qui était de 7. Nous avons aussi prélevé 8 sangliers avec l'ACCA de Saint-Geoirs.

Maintenant place à quelques **battues au renard** pour limiter les dégâts sur le petit gibier.



Les chasseurs organisateurs de cette manifestation

Tous les chasseurs de la commune vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Brandon BOIS, président de l'ACCA



Aide à Domicile en Milieu Rural Saint-Geoirs, Saint-Michel

Premier réseau national associatif de service à la personne.



L'association ADMR n'est plus à présenter. Beaucoup d'entre nous ont eu besoin d'elle à un moment ou un autre pour le ménage, pour des soins à la personne. Nous intervenons depuis quelques années sur les communes de **Brion, Saint-Geoirs, Saint-Michel** mais aussi sur **Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux, Saint-Siméon de Bressieux**. Ce qui n'est pas une mince affaire pour nos intervenantes qui voyagent beaucoup.

Depuis le COVID et malgré une réforme du métier d'aide à domicile, nous rencontrons des difficultés de recrutement. Malgré tout l'association a toujours essayé de faire face aux besoins des clients. J'en profite pour remercier Anny GUILLOT, toujours présente, notre secrétaire Laurence MONTOYA, pour l'élaboration des plannings qui souvent relève de l'exploit et nos intervenantes qui assurent sur le terrain.

Espérons que 2024 nous apporte une certaine sérénité au niveau du personnel. Deux d'entre elles, après un congé parental et un congé maternité réintègrent l'équipe.

Nous profitons de ce bref exposé relatif à la santé de notre association pour vous souhaiter en mon nom, celui des bénévoles et celui des salariés une très bonne et heureuse année 2024.

Jean-Paul GUILLOT,
Président



Jouons !

Les mots du renard

C	E	O	O	G	U	V	K	P	J	P	H	A	B	I	T	A	N	T	S
T	C	A	E	W	O	R	E	L	E	Y	E	C	L	O	C	H	E	R	F
R	O	S	M	V	S	E	K	G	S	C	J	T	T	Y	Z	Ç	L	T	R
A	L	S	R	F	I	L	R	N	A	N	H	J	A	L	J	F	L	G	E
N	I	O	E	L	P	L	O	P	P	V	M	E	A	N	R	Z	E	T	S
S	E	C	F	V	I	I	L	B	E	H	E	R	K	A	Q	T	N	E	Q
P	R	I	I	R	T	E	C	A	C	R	U	L	T	V	Q	U	R	L	U
O	E	A	K	A	B	S	L	M	G	R	E	E	E	L	X	C	E	E	E
R	M	T	M	T	D	N	U	F	U	E	R	E	L	E	N	C	T	T	T
T	Q	I	R	Ç	X	O	B	L	N	N	N	R	G	A	O	M	A	H	I
V	N	O	E	W	C	C	L	T	E	N	I	A	L	Ç	I	H	M	O	S
A	H	N	P	J	J	J	M	L	O	S	T	C	E	N	X	T	N	N	B
X	G	I	E	A	F	Ç	L	D	E	S	Q	G	I	C	I	D	K	E	M
U	C	T	N	R	S	E	N	R	O	C	L	A	O	P	R	R	N	F	A
S	R	E	I	D	C	A	E	P	O	I	T	M	H	A	A	E	T	F	D
I	E	L	T	I	R	Y	M	T	S	U	M	O	N	M	V	L	E	Z	O
N	C	L	N	N	M	O	E	E	R	U	W	E	N	O	D	T	I	X	N
E	H	U	A	S	C	A	C	E	N	H	R	C	L	O	E	Q	P	T	E
P	E	B	C	D	U	G	P	E	L	B	J	E	N	S	E	U	S	K	E
R	U	I	S	S	E	A	U	C	H	A	S	S	E	A	E	L	F	X	Y

- | | | |
|-------------|------------|--------------|
| CONSEILLER | CRECHE | TRANSPORT |
| ECOLIER | TELETHON | BULLETIN |
| FETES | ANIMATIONS | SITE |
| ASSOCIATION | COMMUNE | MUNICIPALITE |
| PERE | ISERE | RURAL |
| NOEL | VILLAGE | |
| COMPOSTAGE | HABITANTS | |
| TRI | PECHE | |
| RENARD | EGLISE | |
| MINIATURE | CLOCHER | |
| SOU | RUISSEAU | |
| FRATERNELLE | MATERNELLE | |
| CHASSE | CLUB | |
| ELEVAGE | BENEVOLES | |
| MADONE | DON | |
| FERME | NOIX | |
| USINE | LAIT | |
| COTEAU | JARDINS | |
| RANDONNEE | FRESQUE | |
| PETANQUE | CANTINE | |

Le village miniature de Saint-Michel en perpétuelle évolution

Depuis 2013, Michel s'investit avec passion dans la création de maisons du village et les agrémente de décors pour mettre en scène et donner vie à ses œuvres originales avec minutie et souci de la réalité des années passées.



Chaque année, Michel prépare deux nouvelles maisons, en plus des éléments de décor qu'il choisit avec soin.

La crèche de la Nativité est confiée aux deux Martines qui relookent et customisent des santons provençaux qui ont été offerts. Là aussi chaque année l'installation évolue et s'enrichit.

En plus de ces 3 personnes, 9 autres bénévoles interviennent : (pour enlever les bancs sur une partie de l'église, installer le podium, les tentures, les textes à lire, figoler avec un astucieux éclairage...)

L'installation dure 3 semaines environ. La publicité de l'évènement se fait sur différents supports papier (*Dauphiné Libéré, Toutes Aures*) sur Internet (site de la Paroisse, celui du Doyenné, celui de la commune de Saint-Michel) ainsi que par affiches, panneaux au bord des routes, banderoles.

Cette année, ce sont **1 027 visiteurs** (adultes et enfants) qui sont venus pendant les 10 ½ journées d'ouverture en week-end et lors de prises de RDV en semaine : visiteurs individuels, familles, groupes (maisons de retraite de Notre-Dame de

l'Osier, de La Caravelle, Club des Anciens de Saint-Siméon, jeunes en situation de handicap du Gîte *Terr'Happy* de Viriville, des clubs de marcheurs, les enfants de l'école maternelle de Saint-Michel.

De beaux moments de convivialité et de belles rencontres autour de l'exposition : des familles, des anciens élèves de l'école communale qui se retrouvent et évoquent maints souvenirs ; des gens qui découvrent notre village et peuvent retrouver les maisons actuelles (un circuit de 4 kms est proposé aux visiteurs) des marcheurs qui grimpent jusqu'à la Madone.... N'oublions pas non plus les personnes très intéressées par l'église elle-même, sa déco son architecture... (un historique permet de mieux comprendre les lieux).

Cette année, rencontre également d'un autre maquettiste d'Izeaux qui travaille avec des allumettes et qui a réalisé une copie de Notre-Dame de Paris. Peut-être acceptera-t-il de l'exposer l'an prochain ?

Michel a encore des projets plein la tête et cette belle présentation sera encore différente l'an prochain !

L'équipe bénévole



À ce jour, ce sont 14 réalisations qui sont présentées : l'église, la mairie, un séchoir à noix autonome, l'ancien restaurant du village et 10 maisons individuelles (en leur état dans les années 50) dont l'ancienne école des filles et celle des garçons).



Cette année, la grange Tanchot, située à l'entrée du village (ci-contre), et la maison Durand, qui abrita en 1875 la première école de filles de la commune (à droite), ont enrichi le village miniature.



Les panneaux ont la tête qui tourne !

Dans nos communes rurales, Saint-Michel y compris, les manifestations pacifiques de nos agriculteurs dénoncent une politique agricole qui "marche sur la tête".

Charges administratives trop importantes, normes trop différentes d'un pays à l'autre, les importations sont contradictoires et une France écrasée par des contraintes, des salaires de misère.

Les exploitants sont « lassés » qu'on leur demande « tout et son contraire ». Par exemple, explique un agriculteur, « on nous augmente les taxes sur le gazole non routier [GNR] en nous demandant d'en consommer moins. D'un autre côté, on nous demande d'utiliser moins de produits phytosanitaires. Mais le désherbage mécanique consomme forcément davantage de carburant ».

Le responsable syndical n'est pas contre les tracteurs électriques. « Mais ils ont trois à quatre heures d'autonomie. Qui travaille trois à quatre heures par jour ? ».

Depuis ces derniers jours, les manifestations de nos agriculteurs se font entendre par d'autres manières.



Saint-Michel, Brion, Brezins, Saint-Étienne... : ici aussi, les panneaux étaient "tout retournés" !

On vous répond !

En tant qu'habitant, vous nous posez des **questions** relatives à la vie de la commune.

L'idée ici est de les partager et de vous **répondre**.



• **Le bulletin municipal est imprimé sur du papier glacé, pensez vous que cela soit écologique ?**

“Le papier utilisé, bien que plus épais est **100% recyclable**. Nous avons d'ailleurs rajouté le logo sur cette édition.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir votre adresse e-mail pour le recevoir uniquement en version PDF et nous ne le mettrons plus en version papier dans votre boîte aux lettres. Il suffit de nous adresser un e-mail à : commairie.stmichel@orange.fr

Toutes les gazettes sont accessibles sur le site internet (Accueil, Bulletin municipaux) et sur l'application politeia (Informations, bulletins municipaux, ouvrir La gazette du Renard, Documents et choisir celui que vous souhaitez télécharger).



Animaux en divagation, les obligations du propriétaire

Rappelons qu'il est interdit de laisser "divaguer" son chien ou son chat.

Le propriétaire est responsable des troubles que son animal de compagnie peut causer et les sanctions infligées peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a infligé des blessures comme une morsure ou est à l'origine d'un accident de voiture.

Il est donc primordial de s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances, n'entraîne pas d'insécurité et reste à son domicile.

Nadège REY, responsable Commission communication

Grégory LABARTINO, gérant, a créé sa société en EURL en août 2013 et emploie aujourd'hui 1 salarié.



facebook.com/Lg-charpente-1504684776436889



LG Charpe



Quelle formation as-tu suivie ?

J'ai effectué un CAP charpente et j'ai pu faire valider mes années d'expériences en tant que couvreur zingueur.

Pourquoi avoir choisi de devenir charpentier ?

Quand on est jeune, c'est difficile de savoir quoi faire.

J'aime être à l'extérieur et après une 2^{de} générale, ma sœur m'a encouragé à faire des études en charpente, elle me voyait bien dans ce métier.

J'ai donc tenté et à 17 ans, je suis parti en apprentissage pour 4 ans.

Pendant 6 autres années, j'ai exercé mon métier pour 3 entreprises différentes où j'ai pu être chef de chantier et le second de mon dernier employeur.

Et au bout de 10 ans, encouragé par ma femme et ma famille, conseillé aussi par mon dernier patron, je me suis mis à mon compte.

Pourquoi à ton compte ?

Cela a toujours été mon ambition.

Avant de me lancer, j'ai pris des renseignements auprès de connaissances, j'ai fait un stage à la chambre de commerce, rempli beaucoup de paperasse et c'était parti.

Il m'a fallu acheter du matériel, ma famille a

investi également ce qui est un bon soutien au départ.

J'ai alors pu investir à hauteur de 18 000€ et avoir un capital de 5 000€.

Tout au long de mon aventure, j'ai embauché différents salariés et ai pu en avoir jusqu'à 3. Mais suite à des départs successifs et une conjoncture qui ne s'annonce pas simple, je préfère rester pour l'instant à deux.

Qu'est ce qui t'attire, te motive ?

Partir de rien et voir le résultat, le fruit de notre travail, aussi bien dans de la rénovation que pour une maison neuve. C'est l'accomplissement d'un travail utile et bien fait.

Quel est ton quotidien ?

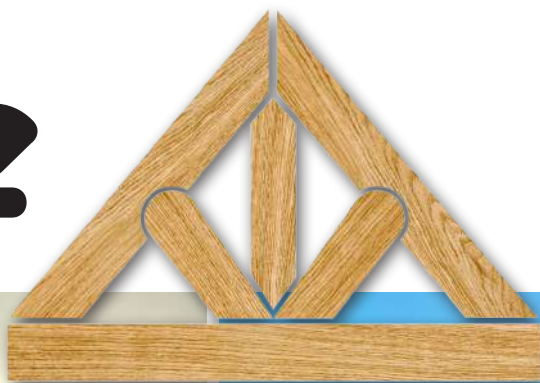
Il faut être passionné pour exercer ce métier. On porte constamment des charges lourdes. Je suis, comme beaucoup de métiers artisanaux, multi tâches.

Je m'occupe des devis, des factures.

J'ai un comptable pour tout ce qui est du suivi de l'activité et des déclarations.

Je ne fais pas de prospection, c'est principalement le bouche à oreille qui me fait travailler.

Afin de me rendre visible sur les réseaux, j'ai une page Facebook.



Je suis en train de créer un site internet qui devrait voir le jour au 1^{er} trimestre 2024.

Je suis donc aussi patron, RH, chef de chantier, acheteur.

Nous réalisons environ 20 chantiers par an.

Quelles sont les évolutions du marché ?

Au début de mon activité, j'étais tout seul. Il a fallu quelques mois avant d'avoir un salarié.

Depuis le covid, le marché s'est durci et cela s'est ressenti aussi dans l'être humain. Le monde devient individualiste, impatient, heureusement beaucoup sont compréhensifs.

Les délais se sont fortement rallongés. J'ai vécu moi aussi beaucoup de pénuries notamment sur les tuiles, le bois et des augmentations de prix fulgurantes.

Cela s'explique par les hausses des énergies et notamment sur le gaz qui a impacté considérablement les tuiliers ainsi que de la main-d'œuvre en berne.

Pas le choix que de répercuter sur les clients qui sont là aussi compréhensifs.

Cependant on note une amélioration des conditions d'approvisionnement depuis fin 2023.

Côté recrutement, ce métier est le plus recherché de France, comment ça se passe pour toi ?

Je ne suis pas en recherche à ce jour mais cela a souvent été difficile.

Le salaire devient élevé du fait que les offres d'emploi soient plus importantes que la demande. J'ai souvent été confronté à des départs d'ouvriers pour un changement de métier, ou devenir auto entrepreneur.

Quels sont les chantiers qui t'ont particulièrement marqué ?

J'ai eu la chance de réaliser une très belle maison sur Brézins avec un toit dauphinois, des tuiles de type ardoise écaillée.

Anecdote ?

Attention, ce n'est pas dans nos habitudes mais là sur un chantier à Oyeu quand j'étais encore salarié, je me suis cru dans le scénario de Bienvenue chez les Ch'tis. C'était une maison avec de la terre battue et le propriétaire voulait à tout prix que nous buvions ensemble. Nous avons toujours fait en sorte d'esquiver jusqu'au jour où... pris par surprise... Nous avons dits eu du mal à rentrer et marcher droit.

Quelles sont tes perspectives d'Investissements ?

J'aimerais vraiment avoir une équipe et quelqu'un qui me seconde.

Cela me permettra de faire plus de commercial. J'aime le relationnel.

Comment vois-tu le futur ?

L'année 2024 s'annonce difficile dans le bâtiment. Prêts bancaires peu obtenus, taux d'intérêts élevés, les chantiers se font plus rares et la concurrence est rude.

Tes fournisseurs sont locaux ?

Oui à 100%.

C'est un choix que je prône, j'aime avoir un contact en face à face, c'est moins impersonnel que par internet. Mon fournisseur le plus éloigné est à Bourg-lès-Valence. Plus facile pour discuter, régler des litiges, négocier, ou même être conseillé.

Penses-tu que le développement durable et les circuits courts sont source de nouvelles opportunités ?

Beaucoup de choses sont recyclables, pour le reste on paie une écotaxe.

Aujourd'hui je regrette que mes fournisseurs ne soient pas force de propositions, il faudrait que cela vienne aussi d'eux de récupérer par exemple les chutes de bois, de film, de tuiles pour les recycler, les réemployer dans leur processus de fabrication.

Je suis à ce jour dans l'obligation de me rendre quotidiennement en déchèterie, à ma charge.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Nadège REY, responsable
Commission communication

Le journal des Petits Malins

D'octobre 2023
à janvier 2024

Ingrid SGARRA,
Directrice, professeur des écoles

Du lundi 16 au dimanche 22 octobre

Semaine du goût sur notre thème de l'année : les contes

Nous avons réalisé La Petite Sirène en land art, avec des fruits et légumes (carottes, betteraves, concombres, salade, bananes, pommes et les grappes de raisin du jardin de Paul). Ce raisin est magique : il a le goût de la fraise des bois ! Nous avons raconté le **conte de La Petite Sirène** et nous avons grignoté la sirène à l'apéritif !



L'anniversaire de Naël

Mardi 17 octobre



Mardi 17, nous avons fêté l'anniversaire de **Naël qui a eu 3 ans** ! Nous avons construit pour lui la maison de la sorcière du conte Hansel et Gretel en gâteau. Nous avons lu et expliqué ce conte en classe. Nous avons chanté "Joyeux anniversaire Naël" et goûté tous ensemble au soleil !

Vendredi 20 octobre

Promenade automnale

Vendredi 20 nous avons fait une très **belle promenade automnale** toute la matinée, avec Marie-Annick (maman de Capucine), Laura (maman d'Evan) et Véronique (mamie de Maden), que nous remercions ! Nous avons observé de nombreux animaux, en passant chez Marie-Annick et Véronique notamment. Nous avons ramassé plein de trésors de la nature, pour nos activités artistiques et créatives. Véronique nous a fait goûter sa bonne huile de noix artisanale et nous avons ramassé des noix chez elle. L'après-midi nous avons travaillé sur notre thème des contes et nous sommes repartis avec la pomme de Blanche Neige !



C'était une **pomme d'amour** sans poison et sans colorant artificiel, voici la recette : une pomme, bio de préférence (pour laisser la peau avec ses belles couleurs), sur un couvert en bois (pas un pic !), enrobée d'un caramel assoupli avec beaucoup de jus de citron (pour remplacer le glucose) et teinté au jus de betterave... miam !



Vendredi
20 octobre

Les ateliers des familles

Nous avons profité d'ateliers des familles fantastiques en cette veille de vacances ! Merci aux mamans qui ont mis de la magie dans cette journée !

Anna (la maman de Lily) nous a emmenés en voyage au Canada où elle a vécu deux ans avec sa famille. Elle nous a fait **déguster ses délicieux pancakes** maison avec du sirop d'érable !

Carine (la maman de Séréna et Estéban) nous a fait jardiner : des "bonshommes gazons" **décorés sur le thème d'Halloween**, ils ont bien poussé depuis !

Julie (la maman de Paul) nous a fait **créer de superbes marottes** rigolotes, avec Audrey, pour nos activités théâtrales !

Pour clore la semaine du goût, nous avons aussi **cuisiné avec la maîtresse** de bons légumes biologiques de Brezins (du Jardin Vert du Martinet), tous de couleur orange : courge musquée, potimarron et carottes. Nous les avons coupés en petits morceaux et nous les avons cuisinés avec un peu de crème et de muscade, c'était très bon ! Comme dans le conte, **la citrouille s'est transformée en carrosse** pour conduire Cendrillon au bal !



Vendredi 22 décembre

Mardi 28 novembre

Animation Agility par l'Or Canin

Laure de l'Or Canin est venue à l'école des Petits Malins mardi 28 novembre le matin, avec deux chiennes de son élevage. Elle nous a expliqué son métier. Ensuite l'une des chiennes nous a montré ses **talents en agility**, récompensée par quelques friandises. Nous lui avons construit son parcours avec les agrès que Laure avait apportés, nous avons ajouté quelques éléments de notre matériel de motricité (haies, tunnel de cerceaux...). Quelle performance et quelle formidable matinée !



Les ateliers des familles et la visite du Père Noël en traîneau

Une **équipe de fées** a investi l'école pour enchanter cette dernière journée d'école avant les vacances de Noël. Un immense merci à Amélie, Anna, Julie, Maude et Nadine pour leurs multiples talents partagés avec les Petits Malins ! Cette journée fut fantastique, dans un tourbillon de sourires, couleurs et paillettes, sablés décorés, roses des sables au chocolat, paquets enrubannés. Nous avons eu l'extraordinaire chance de recevoir la **visite du Père Noël**, la hotte chargée de cadeaux pour notre classe, sur son beau traîneau tiré par un majestueux cheval mené par Lucie ! A midi nous avons repris des forces avec le succulent repas de Noël ! Nous avons terminé cette journée par une fête et de joyeuses danses animées par Laurie, qui est aussi une artiste dessinatrice et peintre accomplie !

Merci infiniment à Morgane et à Lucie pour l'organisation parfaite et la logistique entre la Laponie et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs ! Et également pour leur présence avec nous à la cantine aux côtés de Laurence, Isabelle et Sylviane.



Vendredi 12 janvier

L'exposition des maquettes du village

Nous sommes allés visiter l'**exposition du village miniature**, lors de la matinée du vendredi 12 janvier. Nous sommes partis de l'école à pied accompagnés par Marie-Annick, la maman de Capucine, par Christian, un enseignant jeune retraité qui avait préparé un superbe jeu pour nous, ainsi que par Françoise, la mémé d'Hannaé, mais aussi par Martine, l'ancienne secrétaire de mairie de Saint-Geoirs, et également par Martine et Gilles, habitants du village, qui nous ont fait la belle surprise de venir nous chercher à l'école avec Maguy, l'ancienne ATSEM de l'école, en nous remerciant pour les cartes de vœux que chaque élève leur avait envoyées.

L'exposition avait lieu à l'église de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, où le mari de Maguy, nous a accueillis. Il s'agit de Michel, l'artiste qui a créé toutes ces incroyables maquettes des maisons du village. Il faisait froid mais l'église était très bien chauffée. Michel nous a expliqué les techniques qu'il met en œuvre. Il utilise des matériaux naturels (pierres, tuiles, écorces, herbes séchées...) et de la colle Néoprène. Il travaille à partir des photographies des maisons. Nous avons reconnu beaucoup d'entre elles, notamment le bâtiment en galets roulés de la mairie. Michel reçoit de l'aide ou des dons d'autres passionnés. Un monsieur a par exemple réparé une boîte à musique en forme de vieille horloge miniature, afin qu'elle joue de nouveau la Lettre à Elise de Beethoven, que nous avons pu écouter. Le village miniature est magnifique ! C'était passionnant d'écouter Michel et de jouer au jeu préparé par Christian : nous avons tous retrouvé, au cœur de l'exposition, les personnages qui figuraient sur les cartes qu'il nous avait distribuées. Nous avons beaucoup aimé cette visite et ce jeu ! En rentrant nous avons pu écouter la Lettre à Elise, jouée au piano cette fois, et apprendre l'histoire de cette célèbre mélodie.



Samedi 20 janvier

Notre concert pour la fête de la galette du Sou des écoles

Nous avons chanté sur scène avec tous nos camarades du RPI devant toutes nos familles réunies dans la salle de la Georgia à Saint-Geoirs. C'était fantastique !



Nous avons ouvert le concert avec "Neige Blanche" des Titounis, "Dans la galette des rois" d'Anny et Jean-Marc Versini, puis nous avons chanté le chant final "Super Mamie" D'Aldebert avec nos copains des écoles de Saint-Geoirs et de Brion. Même les villageois qui nous avaient accompagnés pour la visite du village miniature étaient venus nous écouter chanter !

Albane et Julie du Sou des Écoles ont remis les lots de la tombola de Noël et elles ont également offert des cadeaux à tous les enfants du RPI !

Ensuite nous avons pu nous **régaler avec les bonnes galettes** préparées par les parents d'élèves et le Sou des Ecoles. Quelle belle fête !



Voici quelques bons mots des élèves de maternelle glanés en cours d'année !

Une élève de moyenne section :

- Tu sais on doit remettre des grilles pour nos trois chiens parce que sinon ils vont *gratiner dans le jardin ! (*gratter)

Un élève de petite section :

- Maîtresse je t'aime bien, tu es "mon petit lapin", est-ce que tu peux me porter ?

Une élève de moyenne section en sentant le parfum des gâteaux d'anniversaire qui cuisent :

- C'est obligé d'avoir faim avec une aussi merveilleuse odeur !

Un élève de moyenne section :

- Maîtresse tu as mis des bottes marron !

Oui tu as vu on dirait des bottes de cowboy !

- Mais non, on dirait des bottes pour ramasser des champignons !

Un élève de grande section :

- Est ce qu'on peut faire des ateliers "autochtones" ?
* Autonomes

Histoires de perspectives
Un élève de petite section :

- Oh ! Regardez, il y a une vache sur le terrain de sport !

On s'approche de la fenêtre...

- Mais non ça c'est un chat, c'est un gros chat noir et blanc, comme certaines vaches qu'on a vues en promenade, mais ce n'est pas une vache !

Histoire d'un exercice "mouvement de terrain" ... qui tourne au sketch !

Nous avons simulé un tremblement de terre avec le tambourin. Les élèves étaient informés de la marche à suivre : s'abriter rapidement sous une table durant tout le temps des secousses, puis écouter la maîtresse pour évacuer et se rendre ensemble sur la zone de sécurité la plus éloignée des murs de la cour : le jeu en forme d'escargot peint au sol.

Contrairement aux autres exercices de sécurité, tous réussis avec brio, celui-là a été plutôt raté (nous avons perdu quasiment 30 secondes d'efficacité !) car voici ce que nous avons entendu notamment :

- Hey viens avec moi sous ma table ! (= changement d'abri pendant les secousses pour retrouver son copain).
- Attendez j'ai oublié mon cache-oreilles, je vais le chercher ! (Et l'élève y est allée malgré nos appels clairs, en revenant sans se presser puisqu'elle n'entendait plus tellement ensuite).

Et :

- Moi je ne veux pas aller dans l'escargot avec vous, je vais plutôt m'asseoir sous le préau, car c'est bientôt l'heure des parents et mon papa va venir me chercher au portail !

En résumé c'était un vrai sketch... à refaire pour plus d'efficacité et de bons réflexes !

Une élève de grande section observait

attentivement son travail d'écriture terminé et elle s'est exclamée :

- Je suis vraiment fière de moi !
Ce moment était très émouvant !
Nous l'avons félicitée en disant à tous qu'elle avait raison d'être fière d'elle et que c'était très important pour chacun d'être fier de soi toute sa vie, car on accomplit chaque jour beaucoup de choses et on ne s'en rend pas toujours compte. L'estime de soi est précieuse et fragile, encourageons-la à tous les âges !

Quelle danse on va faire à votre avis ?

- La danse du popotin ! (*La danse des canards)

- Maîtresse pourquoi ils font des *cravaux dans la cour ?
- Pour faire parler les Turieux :-)

- Ça je sais, ça s'appelle ... heu ... un truc de grenouille ! (* un nénuphar)

- Oh je l'ai vu il a volé toute la *pâte à bisc !
* La Patafix

- Il mange de la viande alors c'est ... ?
- Un viandevore !

Durant les ateliers des familles, Anna a fait sentir l'extrait de vanille de Tabiti qui entrait dans la recette des sablés, en demandant à un élève de moyenne section ce que cela sentait. Il lui a répondu :

- Ça sent le poulet !

Un élève de petite section réalisait son enveloppe décorée avec l'aide de la maîtresse. Après avoir utilisé la colle, il est parti se laver les mains.

À son retour 2 minutes après il la serre dans ses bras en déclarant :

- Tu m'as trop manqué !

Un élève de petite section :

- A ta tout l'heure Papa !

Alors pour les anniversaires de Louise, Luna et Evan, nous ferons des galettes, à la pomme, au chocolat et à ... ?

- La frangitane !

Une élève de moyenne section embrasse un élève de grande section sur la bouche.

Nous lui rappelons qu'on ne s'embrasse pas sur la bouche à l'école et que même pour faire un bisou sur la joue on doit d'abord demander au copain s'il est d'accord. L'élève de grande section s'exclame :

- Oui c'est vrai ça, tu dois d'abord me demander si je suis d'accord. Mais bon si tu veux me faire des bisous, moi de toute façon je suis toujours d'accord !

Je termine d'expliquer un exercice. Une élève de grande section m'applaudit. Bravo maîtresse pour tout ce que tu nous expliques !

Un élève de petite section :
J'ai boiré ! (bu).

On explique qu'on sort en récréation même quand il fait froid, car pour être en pleine forme, il est conseillé de sortir et prendre l'air tous les jours. Une élève de moyenne section ajoute :

- Oui et il faut aussi manger plein de fromage.

On sort une pince pour un atelier de motricité fine et un élève de petite section s'exclame :

- Oh mon papa il a la même pour le barbecue !

Un élève de petite section revient après avoir manqué l'école :

- Laurie tu sais j'étais malade parce que j'ai eu une grosse glaire. Et maman elle m'a mis la *pipelette (*pipette) dans le nez.

Les enfants qu'est-ce que ça veut dire quand on met le feu rouge au tableau ?

Un élève de moyenne section répond :

- Ça veut dire *chutez (*chut)

Un élève essaie de répéter mon "saperlipopette" :

- sasserperlipopette !

Discussion de Laurie avec un élève de moyenne section :

- C'est qui pour toi Tonton ?

- C'est le cousin de Papa.

- Ah ils ne sont pas frères, alors c'est ton tonton éloigné ?

- Non, il n'habite pas très loin de chez moi !

St-michel-de-St-Geoirs de 1950 à 1963

À partir, essentiellement, des délibérations du Conseil Municipal, nous allons évoquer les changements qui se sont produits, depuis les années 1950, à 1963, dans la commune de Saint-Michel.



1. Le souci d'améliorer l'état des chemins

La commune prend en charge le chemin d'exploitation des Arêtes, long de 2 600 m, qu'elle classe dans le réseau de ses chemins vicinaux ordinaires.

Elle fait intervenir le service Ponts et Chaussées chargé de la gestion de la voirie urbaine et rurale moyennant une indemnité annuelle de 3 700 F.

Elle classe le chemin « 1 » de Saint-Michel à Saint-Étienne.

Elle a 35 km de chemins, en très mauvais état, à entretenir.

Le service de transport de voyageurs et marchandises devait être organisé les lundis et jours de foire, mais le transporteur a refusé.

Le hameau des Fourcoules dans les années 60



Elle prévoit la remise en état urgente des chemins vicinaux par un plan quinquennal et fait un emprunt pour le chemin vicinal n°1. Un arrêté municipal est publié en **1953** :

« Le long des routes, la personne chargée de conduire un troupeau, ne doit pas laisser les animaux brouter contre les talus. Dans un pâturage, les animaux doivent être constamment surveillés. Ils ne doivent pas aller brouter sur les champs appartenant à d'autres propriétaires. Tout contrevenant sera verbalisé ».

L'année suivante, au **printemps 1954**, c'est la remise en état du chemin n° 1 sur une surface de 7 000 m², car la chaussée, ravivée par les pluies, risquait d'être bientôt impraticable.

Les cours des écoles sont également goudronnés pendant les vacances de Pâques, par l'entreprise des frères Cumin, de Virville.

La SA l'Industrielle Foncière et Routière à Paris, 129 rue du Faubourg Saint-Honoré, qui ferait des prix très avantageux 450 000 F, est contactée et le marché est passé.

Ces travaux satisfont au devis, d'après le rapport du maire et de deux conseillers municipaux. Aussi le **11 janvier 1955** le délai de garantie est expiré et on peut accorder la réception définitive.

C'est un soulagement pour les conducteurs de voitures et les mamans poussant les landaus de leurs bébés, de rouler enfin sur une route dans un bon état d'entretien.

Il n'en va pas de même pour les autres chemins.

On lit, dans la délibération du **11 décembre 1954** :

« La pluie diluvienne du 09 décembre a provoqué des dégâts très importants aux chemins impraticables. Un ruisseau qui longe un chemin a débordé. Les réparations ne peuvent être effectuées car la commune est tellement dépourvue de ressources, et elle est une des rares qui n'ait aucun chemin classé. Une demande est adressée au préfet pour les communes sinistrées et pauvres ».

Les travaux pour la commune sont mal rémunérés. Il faut passer de 50 F/h à 60 F, et pour le déblaiement de 60 à 70 F/h.

Le **12 janvier 1955**, il est décrété :

« À l'aplomb de la limite des chemins, les haies et les arbres doivent être élagués à 4m50 de hauteur. Sinon, l'amende de 1 500 F et les travaux seront aux frais de ceux qui ne respectent pas cette obligation. Si un second PV est prononcé, l'amende sera doublée ».

Le **16 février** est publié l'arrêté suivant :

« La terre tombée sur un chemin après labour d'un champ doit être enlevée immédiatement. Sinon il y aura un PV ».

Le **22 septembre 1957**, un chemin rural de 3 km est créé de la Perrière aux Arêtes, ainsi que celui de Malessard. Il a fallu le concours d'un bulldozer du Génie car les travaux ne peuvent être effectués d'une autre manière. Le mois suivant, le chemin vicinal n°5 est restauré par l'entreprise Arnaud, de Saint-Pierre-de-Bressieux, moyennant 500 m³ gravier tout venant, 400 m³ pierres cassées, 150 m³ gravillons, 50 m³ gravelle, 25 m³ sable.



Le village de Saint-Michel - Début des années 60

Le **30 juin 1958**, est construit un chemin desservant deux mairies, l'un sur Saint-Michel, l'autre sur Saint-Geoirs dont le maire propose l'achat du terrain de Charles Bréchon, au prix de 80 000 F. Chaque commune versera 40 000 F.

En **1959** le chemin conduisant au hameau des Fouillouses est refait.

En **1960** des travaux sont effectués sur un chemin qui dessert Saint-Michel et Brion. Brion a payé. Saint-Michel le fera en versant 3 000 NF à Brion.

En **1962** le bourg de Saint-Michel, en bordure du chemin départemental, correspond bien à la définition de « l'agglomération ». Les limites sont fixées aux points kilométriques : 1 km 220 et 1 km 915.

La vitesse est limitée à 60 km/h pour les véhicules de tourisme et 40 km/h pour les poids lourds.

Les opérations de remembrement sont difficiles à réaliser dans notre commune très accidentée. Les boisements pourraient porter préjudice aux parcelles limitrophes, en raison de l'arbre et de l'action des racines, surtout étant donné que la commune est composée de petites parcelles.

Année scolaire 1957-1958

La « maîtresse » Mme Suzanne PION s'occupe des petits (SE, CP, CE1 et CE2) et le « maître » M. Robert PION officie dans la classe des grands (CM1, CM2)

2. Autres nouveautés

Gâce à la loi Barangé, les instituteurs dressent :

- une liste de travaux à effectuer dans les classes,
- l'achat du matériel pédagogique.

En **1953**, M. Frédéric Favier, qui a acheté le terrain de Mme Veuve Jacolin, cède gracieusement à la commune une parcelle de 12 ares pour faire aménager un terrain de sport.

À la rentrée **1955**, les écoliers font connaissance avec Mlle Castelli, institutrice dans la classe des plus jeunes, et M. Besson, maître dans la classe des plus grands.

Au cours de février 1956 un froid exceptionnel (-32°) fait geler les noyers.

Trois familles nombreuses quitteront le village : celle de M. et Mme Louis Jacquemet, celle de M. et Mme Ernest Eymond-Laritz, celle de M. et Mme Joseph Marguet.

À la rentrée **1956**, un couple d'instituteurs, M. et Mme Pion, s'installe dans l'école, pour plusieurs années.

En **1958**, M. Henri Détroyat, gérant de la cabine téléphonique, ne peut plus assumer ce service.

Mme Zoé Favier accepte ce poste vacant. Un poste téléphonique est installé chez M. François Durand-Ginet-Gris aux Arêtes, moyennant 13 000 F. La commune fournit la main-d'œuvre nécessaire pour l'implantation des poteaux et le tirage des fils, mais les habitants des Arêtes et des Granges s'engagent à effectuer les travaux.

M. François Durand-Ginet-Gris portera les dépêches gratuitement chez tous les habitants de ces hameaux.

Cette même année **1958**, suite au décès de M. Camille Billard, M. le maire Gabriel Marion-Veyron nomme M. Léon Champon secrétaire de mairie et garde-champêtre.



3. La guerre d'Algérie

Secteur de M'Sila en Algérie, section de commando de chasse V66 du 4^e Zouaves en "crapahut". Entre 1960 et 1962. Domaine public, Wikimedia.



Lisons la délibération du 26 mai 1963

Le Conseil Municipal,

- considérant que les 2 500 000 jeunes du Contingent, qui ont vécu la guerre d'Algérie, en sont revenus marqués dans leur chair et dans leur conscience,
- considérant qu'ils ont payé un lourd tribut avec 20 000 tués et des centaines de milliers de blessés ou malades connaissant une situation difficile à leur démobilisation,

demande :

- que la carte d'ancien combattant, seule reconnaissance officielle et complète de leurs droits, leur soit attribuée pour les blessés et malades du fait de leur séjour en Algérie ;
- la revalorisation des pensions (application du rapport Constant) et la modification de leurs conditions d'attribution dans un sens plus favorable à propos des maladies exotiques à évolution lente ;
- la prolongation des délais concernant la présomption d'origine qui est actuellement de 30 jours seulement ;

que leur soit accordée :

- une prime de démobilisation de 1 000 F,
- le bénéfice de prêts, bourses facilitant la réadaptation à la vie civile,
- la garantie de réembauchage,
- la participation des démobilisés aux œuvres et organismes les concernant.»

C'est l'unique mention de la guerre d'Algérie dans les délibérations de Saint-Michel.

Mais, bien sûr, tout le village était au courant de cette guerre et les enfants participaient eux aussi à la confection des colis de vivres et vêtements envoyés aux soldats.

Et, en mairie, étaient inscrites les demandes de sursis d'incorporation pour les étudiants et ceux qui avaient un frère au service militaire.

Comment les manuels scolaires relatent-ils l'essentiel des causes, faits et conséquences de la guerre d'Algérie ?

Au sein de l'Empire colonial français, l'Algérie constitue un territoire particulier. Il s'agit de la plus ancienne conquête coloniale, le territoire est annexé à la France depuis 1830.

Son statut est unique puisque l'Algérie est divisée en trois départements, qui sont gérés par le ministère de l'Intérieur.

Surtout, l'Algérie est, parmi les possessions françaises, la seule colonie de peuplement où vivent plus d'un million de personnes d'origine européenne, les pieds-noirs. À côté de ceux-ci, on trouve neuf millions d'Arabes et de Kabyles, c'est-à-dire de Berbères algériens (les Berbères sont les premiers habitants de l'Afrique du Nord à l'Antiquité). Cette présence européenne est essentielle pour comprendre l'attachement du régime politique à maintenir sa souveraineté sur la colonie : cette population, ses intérêts doivent être pris en compte et défendus.

Depuis 1944, le statut du citoyen a été accordé à tous, mais les inégalités demeurent profondes.

Elles marquent également la vie économique et sociale. Les emplois de fonctionnaires sont avant tout réservés aux colons. Les

meilleures terres, les grandes propriétés sont entre leurs mains. L'éducation, un principe pourtant au cœur de la mission civilisatrice de la métropole, est réservée aux pieds-noirs : leurs enfants sont tous scolarisés dans le primaire à la différence des jeunes arabes et kabyles dont le taux de scolarisation n'est que de 14 %.

Ces inégalités expliquent la naissance précoce d'un mouvement nationaliste. Celui-ci est à l'origine d'une montée de la contestation et de la violence sensibles au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Une organisation paramilitaire est créée pour préparer la lutte armée. Celle-ci est démantelée par le gouvernement français, mais elle renaît en **1954** : il s'agit du FLN, le front de libération nationale, qui va incarner la lutte pour l'indépendance. Il s'agit d'une formation politique disposant d'une force armée, l'ALN, l'armée de libération nationale.

L'insurrection et le début de la guerre datent du **1^{er} novembre 1954**. Le jour de la Toussaint, le FLN organise une vaste action marquée par près de 70 attentats et sabotages en plusieurs points du territoire touchant la population civile européenne et indigène. On parle de la Toussaint rouge. Cette action doit marquer, pour ce mouvement, le point de départ d'un mouvement de libération. L'objectif est clairement annoncé : obtenir l'indépendance. Les violences s'accroissent.

De 1954 à 1962, un nombre grandissant d'appelés du contingent, nés entre 1932 et 1942, est envoyé en Algérie pour participer à la guerre d'Algérie. Durant toute la période de la guerre, la France mobilise les appelés du contingent (au sein d'une armée de 2 millions de soldats). Après la durée

légale de 18 mois, certaines classes furent rappelées, d'autres furent maintenues sous les drapeaux jusqu'à 30 puis 28 mois.

La mobilisation générale durant la guerre d'Algérie constitue le dernier appel aux citoyens français (engagés volontaires et réservistes exceptés). Elle se heurte chez les appelés à des résistances, sous de nombreuses formes différentes, malgré son caractère obligatoire et les sanctions de prison ferme, aussi bien pour des raisons morales qu'à cause des risques encourus, même si toutes les formations politiques désapprouvent les désertions.

Officiellement, le gouvernement français parle d'opérations de « maintien de l'ordre ou de pacification » car la rébellion indépendantiste algérienne n'emploie pas les méthodes d'une guerre conventionnelle mais des techniques de guérilla (assassinats, attaques d'exploitations agricoles, incendies, pose de bombes en zone urbaine, etc.) et l'embuscade de patrouilles par des commandos, pratique assimilée à des actes de banditisme par le gouvernement français.

La crise culmine en **1958**. La situation insurrectionnelle fait chanceler le régime politique. Le président René Coty décide

de nommer le Général de Gaulle président du Conseil. Celui-ci pose en condition de sa prise de fonction, le **1^{er} juin 1958**, le changement de constitution et de régime. La Ve République de De Gaulle oriente rapidement sa politique vers la négociation avec le FLN. Il s'agit d'améliorer la situation des musulmans en leur réservant 1/10^e des emplois publics, en assurant la scolarité à la jeunesse et en distribuant les terres. Ce plan ne satisfait pas les nationalistes qui réclament désormais l'indépendance.

Le contrôle des campagnes est difficile. Il convient d'obtenir un maximum de renseignements permettant d'identifier les opposants et les lieux où ils se cachent. Pour cela, toutes les méthodes sont employées, y compris le recours à la torture. Celle-ci devient générale et est organisée par l'État-major.

Dès **1959**, de Gaulle propose la voie de l'autodétermination aux Algériens.

Un référendum est organisé le **8 janvier 1961** et est soutenu par une majorité de français. Mais les partisans de l'Algérie française se radicalisent : l'OAS, l'organisation de l'armée secrète, est créée cette même année. Elle regroupe les partisans irréductibles de l'Algérie française et souhaite empêcher, par la violence et les attentats, cette indépendance.

Le **22 avril 1961**, quatre généraux prennent le contrôle d'Alger et organisent un véritable putsch qui échoue car l'armée reste fidèle au pouvoir gaulliste. Le pouvoir est rétabli à Alger trois jours plus tard.

Les accords d'Évian organisant l'indépendance de l'Algérie sont finalement signés le **19 mars 1962**.

Elle devient officielle le 5 juillet.

Madeleine MEUNIER née TANCHOT

Sources : délibérations du conseil municipal

Des enfants touchant ►
une affiche demandant
« la paix en Algérie »
à Alger, le 19 mars 1962 :
tout un symbole.
Photo d'archives AFP

◀ Plaque commémorative
marquant la date anniversaire
du cessez-le-feu en Algérie.
Place de l'église,
St-Michel-de-St-Geoirs





Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

